

Juin 2005

Infos Soyaux

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

- DEMARCHES À ACCOMPLIR AVANT LES VACANCES
- BUDGET 2005
- 5 QUESTIONS À R. PEYNAUD, PDT DU CLUB DE PÉTANQUE

DOSSIER :
L'AIDE À DOMICILE



MAIRIE DE SOYAUX

DE 9 H À 12 H 30
 DE 13 H À 17 H
 Tél. 05 45 97 83 50
 Fax : 05 45 69 73 84
 mairie@mairie-soyaux.fr
 www.soyaux.fr
 235, avenue du Général De Gaulle
 16800 SOYAUX

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

François Nebout

CONCEPTION ÉDITION PUBLICITÉ :

PLEIADE - Tél. 05 45 95 70 11
 8, rue Henri IV
 16000 ANGOULEME

CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de Soyaux

TIRAGE :

5100 exemplaires
 Dépôt légal N° 16.92.589

A l'heure où vous lirez ces lignes l'Agence nationale de renouvellement urbain aura donné son avis sur le projet global de restructuration du Champ de Manœuvre. J'ai eu, à maintes reprises, l'occasion de vous parler et de vous dire combien ce programme d'investissement engageait, au-delà du quartier lui-même, la ville tout entière. Car il s'agit bien, entre autres aménagements, de la réhabilitation d'un centre de loisirs et d'un pôle enfance qui seront ouverts, bien sûr, aux enfants et aux jeunes de toute la commune.

D'ores et déjà la dynamique impulsée par le gouvernement dans le cadre du renouvellement urbain nous a permis d'obtenir des financements croisés sans précédent de l'ordre de 80%.

J'ai quelques raisons de penser que l'Etat poursuivra son engagement pour tous les équipements publics qui favorisent l'égalité des chances.

C'est en tous les cas le sens de la loi de cohésion sociale votée par le parlement en janvier dernier. Elle enclenche, enfin le processus de péréquation des donations de l'Etat et fixe dans la durée des moyens financiers considérables dans la réussite éducative. La ville de SOYAUX est directement concernée par ces deux mesures et nous nous sommes aussitôt engagés, avec nos partenaires locaux, dans ce processus qui vise à réduire les inégalités.

C'est aussi avec eux que je souhaite impulser - en renforçant les moyens financiers correspondants -, une dynamique sociale mieux ciblée autour de l'aide à la personne qu'elle soit âgée, dépendante, handicapée ou à mobilité réduite...Le dossier de INFOS SOYAUX est consacré à toutes les associations qui concourent à ce vaste projet et qui, en mobilisant toutes les volontés, mettent en œuvre cette solidarité au quotidien sans laquelle il n'y aurait pas de développement local possible.

La réussite du projet d'une ville se mesure à partir de 3 résultats.

Son développement économique : le contournement Est de l'agglomération a eu cet effet sur la zone d'emploi de la Croix blanche avec notamment la venue annoncée de Leroy Merlin.

Ses aménagements structurants : le futur plan local d'urbanisme, le programme de renouvellement urbain mais aussi les aménagements décidés dans le cadre du budget tels que la vallée de l'Anguienne, du zoo, demain de l'avenue du général de Gaulle structurent la ville à l'horizon 2015.

Enfin sa cohésion sociale : la réussite éducative, l'égalité des chances, l'aide à la personne et un partenariat de développement militant sont de bons leviers pour atteindre cet objectif car « au possible nous sommes tenus »

François NEBOUT



SOMMAIRE

SOYAUX Pratique ————— 4 à 8

- Travaux/Opération de Renouvellement Urbain
- Distribution du magazine "Infos Soyaux",
- Quelques démarches à accomplir avant les vacances...
- Chemins de randonnées
- Repas de quartier
- Inscriptions au concours maisons et balcons fleuris (rappel)
- Collecte des ordures ménagères
- Budget 2005
- Flash back sur ... la conférence débat "les mahorais en métropole"

SOYAUX DOSSIER ————— 9 à 12

L'AIDE À DOMICILE

SOYAUX Actif ————— 13

- Votre agenda du trimestre
- Zoom surLa guinguette mobile

SOYAUX Jeunes ————— 14 à 15

- Dates à retenir
- Avis aux propriétaires
- Le pass'loisirs
- Bourse aux projets
- La Marine Nationale recrute
- Le conseil Municipal des Jeunes vous informe...

SOYAUX Associatif ————— 16

- 5 Questions à R. PEYNAUD, Pdt du club de pétanque
- Un renseignement sur une association...

SOYAUX Opposition ————— 17

- DAO c'est oui
- Budget c'est non
- Fermeture des classes c'est non
- O.R.U c'est oui

SOYAUX Citoyenneté ————— 18

- Groupement d'employeurs OMEGA
- Quelques réponses à vos questions...de jardinage
- Permanences juridiques
- Recensement militaire
- Concessions funéraires en état d'abandon

Travaux

VOIRIE :

La commission des travaux a décidé la réfection des routes suivantes pour l'année 2005: rue de Lorraine, impasse de la Combe Cailloux, résidence les Grands Bois, rue Jean Cocteau, rue des Lilas (en partie), rue Vaucouleurs (en partie), rue Toulouse Lautrec, rue Planchet et placettes de cette même rue.

BATIMENTS :

- Ravalement de façades aux écoles maternelle. P. Kergomard et primaire J. Monnet.
- Changement des menuiseries extérieures à l'école primaire E. Herriot.
- Rénovation de la halte garderie.
- Reprise de la façade de l'Espace Henri Matisse.



- Réaménagement de la mairie, avenue du Général de Gaulle.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS :

- Plantation estivale.
- Entretien des espaces verts, naturels et fleuris.
- Entretien du stade Pierre Fournier.

URBANISME :

Poursuite de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) au public.



ORU (Opération de Renouvellement Urbain)

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD VINCENT AURIOL :

Fin des travaux de la 1ère tranche (avenue J. Jaurès et rue C. Debussy).

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE LOISIRS L. PERGAUD :

Poursuite des travaux.



PÔLE ENFANCE :

Préparation du dossier de consultation des entreprises.

ETUDE COMPLÉMENTAIRE SUR LE QUARTIER SUD OUEST :

Lancement d'une étude complémentaire d'urbanisme à la demande de l'ANRU, sur le quartier Sud Ouest dont le périmètre est formé par le boulevard J. Jaurès, la rue E. Rostand, le boulevard V. Auriol et la rue du Maréchal Juin.

Distribution du magazine « Infos Soyaux »

La société Kicable a désormais pris en charge la distribution du magazine « Infos Soyaux ».

Sachez que le distributeur le dépose :

- dans toutes les boîtes aux lettres (maisons particulières, commerces, entreprises, écoles, associations...);
- « en solo » (c'est-à-dire non accompagné de prospectus publicitaires);
- dans les boîtes aux lettres refusant toute publicité (signalé par exemple par l'autocollant Stop pub disponible en mairie).

Tout dysfonctionnement peut être signalé à la mairie (Tel. : 05 45 97 83 50 - Service communication).

Consultez le magazine sur le site Internet de la ville : www.soyaux.fr (Vie municipale - Magazine Infos Soyaux).

Quelques démarches à accomplir avant les vacances...

PLAN CANICULE :

Faites-vous recenser !

La Mairie de Soyaux met en place un système de veille et d'alerte en faveur des personnes dépendantes (personnes âgées, handicapées, isolées).

Afin de nous permettre de vous contacter dans le cadre d'une veille du plan canicule ou d'alerte, il sera nécessaire de vous faire recenser auprès du service social de la mairie (centre commercial du Champ de manœuvre - CCAS) ou de vous y faire représenter par un tiers.

Informations complémentaires : 05 45 97 41 52.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ:

Attention au délai !

Le délai d'obtention de la carte nationale d'identité sécurisée est passé de 3 semaines à 2 mois.

Il est donc fortement conseillé aux administrés de formuler leurs demandes suffisamment tôt auprès de la mairie de leur domicile.

Plus d'infos sur les démarches administratives : www.soyaux.fr
(Vie pratique - Démarches administratives).

INSCRIPTIONS en CENTRE DE LOISIRS :

Pensez-y avant qu'il ne soit trop tard !

Enfants de 3 à 7 ans :

Centre de loisirs maternel

Association pour l'école ouverte
Ecole maternelle P. Eluard
7, rue du Parc
16800 - SOYAUX
Tél. : 05 45 90 04 26



Enfants de 6 à 15 ans :

Centre de loisirs L. Pergaud

CSCS FLEP Boulevard
L. Blum - 16800 - SOYAUX
Tél. : 05 45 69 27 22

Plus d'infos sur les loisirs :
www.soyaux.fr
(Education - Loisirs).

PORTES OUVERTES ENFANCE

Faites -y un saut !

Pour la deuxième année consécutive, la ville organise **une journée PORTES OUVERTES** samedi 25 Juin de 9h à 13h, au centre commercial du Champ de Manœuvre, boulevard Léon Blum.



Cette manifestation vous permettra, parents, de trouver - sur un même lieu - différents services ou organismes auprès desquels vous devez inscrire vos enfants pour la prochaine année scolaire :

école, restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs, activités sportives et culturelles, assurance scolaire,...

Cette année, **les structures petite enfance de la ville** s'associeront à la démarche pour vous informer sur les différents modes de garde.

Plus d'infos sur ces inscriptions : www.soyaux.fr (Education)

PARTIR avec son ANIMAL DOMESTIQUE :

Renseignez-vous !

Des informations utiles pour vous organiser dans vos déplacements, pour le passage aux frontières, la liste des plages, campings et hôtels acceptant les animaux...



Ils ont un Cœur...
et Vous ?...

AIDEZ
LA S.P.A.
DE
VOTRE
RÉGION

Confédération Nationale des S.P.A. de France
Quai Jean Moulin 69002 LYON . Tél . 04 78 38 71 85 - www.spa-france.asso.fr

Chemins de randonnées



L'arrivée des beaux jours pourrait vous donner l'envie de sillonner les chemins de randonnées dont Soyaux dispose.

Marcheurs débutants ou chevronnés, une carte détaillée (numéro de circuit, distance, départ et arrivée, curiosités) est à votre disposition dans les différents lieux d'accueil de la mairie.



Plus d'infos sur la commune : www.soyaux.fr (La ville - Présentation) et sur les lavoirs de charente : www.lavoirsdecharente.com

Repas de quartier



- 25/06 - 19h : Les Hauts de Soyaux.
- 01/07 - 19h : Rue de Vaucouleurs - Place de l'Eglise.
- 01/07 - 19h : Rue de Lorraine.
- 27/08 - 12h : Le Verger du Parc.
- 02/09 - 19h : Foyer Soleil, rue Rose
- 03/09 - 12h : Le Bourg.
- 10/09 - 12h : Le Pétureau.
- 16/09 - 19h : La Cigogne.
- 23/09 - 19h : Antornac.

Rappel

Lieux d'inscriptions au concours maisons et balcons fleuris avant le 15 juillet :

- 235, avenue du Gal de Gaulle
- mairie annexe du Champ de manoeuvre (Centre Commercial - Bld L. Blum)
- pôle aménagement et développement (route du Peux)



Collecte des ordures ménagères

Renseignements : 0800 77 99 20
ou 05 45 97 66 66

● Le container pour bouteilles en plastique installé sur la place L. Petit a été enlevé. Cette mesure définitive ne devrait pas poser de problème car le tri sélectif des déchets ménagers, en place à Soyaux depuis plusieurs années maintenant, vous permet d'évacuer vos bouteilles en plastique dans vos sacs jaunes.

LIEUX	SACS NOIRS	SACS JAUNES
Soyaux Sud (1)	lundi et jeudi matin	vendredi soir
Soyaux Nord (2) + avenue du Gal de Gaulle	mercredi et samedi matin	vendredi soir
Immeubles du Champ de Manoeuvre	lundi, mercredi et vendredi matin	mercredi soir
Pavillons du Champ de Manoeuvre	lundi et vendredi matin	mercredi soir
Route de St Marc	mardi et vendredi matin	vendredi soir

(1) : au sud de l'avenue du Gal de Gaulle (2) : au nord de l'avenue du Gal de Gaulle

● Distribution des sacs pour les nouveaux arrivants au dépôt de Brébonzat à l'Isle d'Espagnac, le vendredi 1er juillet de 13h à 18h. Munissez-vous d'un justificatif de domiciliation !

● Heures d'ouverture de la déchetterie (fermé le dimanche) (ZE de la Croix Blanche) du 15 mars au 14 octobre : 8h30 - 12h et 14h - 18h (18h30 le samedi)

Plus d'infos : www.soyaux.fr
(Vie pratique - Services publics locaux - Collecte des déchets).

Budget 2005

Le projet de budget de la ville pour l'année 2005 a été présenté au conseil municipal le 29 mars dernier, et adopté par 25 voix contre 7. Pour les spécialistes, le document complet peut être consulté à la mairie. Nous vous proposons ici de prendre connaissance de ses grandes lignes.

Dépenses

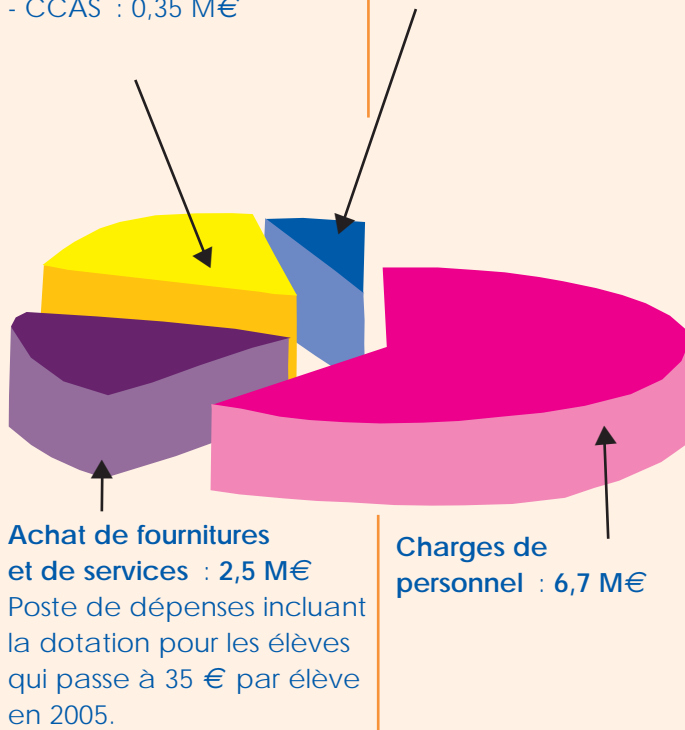
Les dépenses de fonctionnement inscrites restent stables depuis 2003, alors que les dépenses d'investissement augmentent considérablement. Elles représentent 49% du budget 2005, contre 24% il y a 2 ans.

Fonctionnement : 11 M€ (dépenses réelles)

Subventions et participations 1,2 M€ dont :

- Associations : 0,5 M€
- CCAS : 0,35 M€

Autres :
0,6 M€ (dont 0,3 M€
de charges financières)

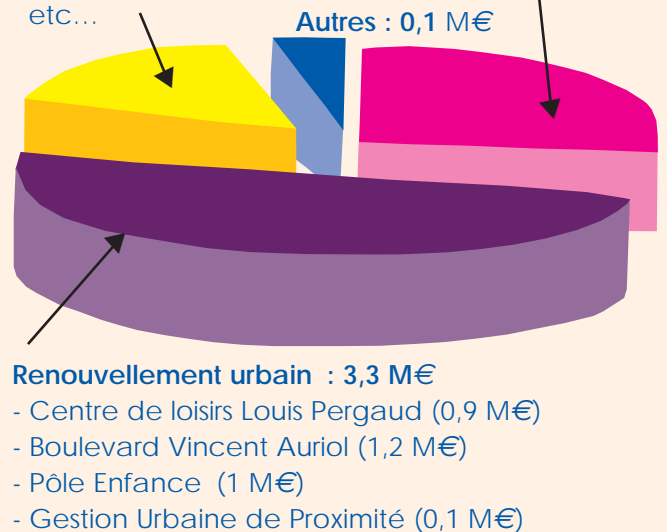


Programme d'Investissement : 6,2 M€

Opérations nouvelles : 1 M€

- Requalification de l'avenue du Général de Gaulle
- Aménagement de l'ancien zoo
- Aménagement de la vallée de l'Anguienne etc...

Entretien du patrimoine : 1,8 M€
(rénovation des écoles, entretien de la voirie, etc...)



Recettes

Principales recettes de fonctionnement et d'investissement :

● Impôts et taxes	5 M€
● Dotations de fonctionnement	4,4 M€
● Subventions d'investissement	1,5 M€
● Emprunt	3,5 M€
● Résultat de l'année 2004	2,1 M€

Taux d'imposition inchangés en 2005 :
taxe d'habitation 16,15%,
foncier bâti 29,37%, non bâti 65,47%

Montant qui diminuera en fonction des subventions reçues de la part de l'Etat, de l'Europe, etc...

Flash back sur

La conférence débat "les Mahorais en Métropole"

7 avril 2005

Espace Henri Matisse



Mission accomplie pour la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) à l'initiative de cette journée d'informations et d'échanges autour de la culture mahoraise et de son environnement, organisée par l'association Relais 16 à destination d'un public d'environ 150 acteurs sociaux de différents services.

Soyaux, et plus particulièrement le quartier du Champ de Manœuvre qui accueille déjà près de 60 nationalités différentes, a vu arriver, depuis 3 ans, environ 300 habitants originaires de Mayotte. Même s'ils possèdent la nationalité française, beaucoup ne sont pas francophones et leur mode de vie demeure assez décalé par rapport aux codes sociaux de la métropole.

Aussi, afin de mieux comprendre leurs origines, leur culture et leurs règles de vie, la ville de Soyaux, dans le cadre de sa politique de proximité, a souhaité aller vers ces compatriotes de l'Océan Indien.

Le 7 avril dernier, Mme Sophie BOUFFART, chercheur au laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative à Nanterre, a ainsi évoqué :

- la situation historique et institutionnelle de Mayotte, les grandes lignes de la vie quotidienne mahoraise (système de parenté, évolution du cadre de vie, vie communautaire, réseaux d'alliances, langues parlées à Mayotte, religion, économie),
- la représentation que la population mahoraise se fait des services publics nationaux tels que l'enseignement, la DAAS (dispensaire et hôpital).

Elle n'a pas omis d'insister sur les désillusions entraînées par leur installation en métropole...

Ces points furent ensuite développés et approfondis dans des ateliers organisés autour de trois thèmes : « vie quotidienne : modes de vie, règles et coutumes », « respect des cultures et de l'espace social » et « faciliter l'insertion dans le tissu local ».

Outre les mesures* déjà mises en place en direction de cette population, cette journée avait pour but de permettre aux nombreux acteurs sociaux de terrain présents de mieux connaître l'origine des difficultés qu'ils rencontrent au contact de la population mahoraise.

* module d'apprentissage de la vie quotidienne (CSCS FLEP), atelier d'apprentissage du français usuel (IRFREP : Institut Régional Formation Recherche Education Permanente)



Lutter contre l'isolement, faciliter le maintien à domicile, parce que les besoins de chacun évoluent tout au long de la vie et que nous souhaitons continuer à profiter chez nous tranquillement des bons moments...

... nombreux services, associations et dispositifs... proposent des solutions apportant toute la souplesse et la sécurité que nous recherchons de façon régulière ou ponctuelle.

Si certaines aides sont exclusivement destinées à un public spécifique (personnes âgées, handicapées, dépendantes, retraitées...), d'autres s'adressent à un plus large public, sans condition d'âge ni de ressources.

La plupart de ces prestations donnent droit à une réduction d'impôt, d'autres peuvent vous faire bénéficier de l'exonération des charges patronales. Une prise en charge partielle ou totale peut également vous être attribuée par des financeurs (caisse de retraite, compagnie d'assurance, mutuelle de santé, le Conseil Général, la DDASS, les services de tutelles, la CAF...)

Pour en savoir plus, contactez-les !

Ils sont à votre disposition pour vous présenter plus précisément leurs services et étudier avec vous la formule la mieux adaptée à vos besoins.

Les indications portées dans ce dossier ne sont pas exhaustives. Toutefois nous avons essayé de vous apporter un maximum d'informations de façon concise. Le pôle solidarité reste à votre écoute pour vous apporter les renseignements qui pourraient vous manquer (Tél. : 05 45 97 41 52)



	AIDE A LA VIE A DOMICILE				AIDE A LA PERTE D'AUTONOMIE				L'EM	
	Garde d'enfants	Ménage Entretien du linge Repassage	Courses	Loisirs	Port de repas	Télé assistance	Toilette Habillage Préparation et prise de repas	Gardes (jour et/ ou nuit weekend, vacances)	Jardinage	Nettoyage Entretien
AAPEL	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓
ADAPA		✓	✓				✓	✓		
AMFAD		✓	✓							
APAD	✓	✓	✓				✓	✓		
ARU									✓	✓
CCAS		✓	✓		✓	✓				
PROXIMITE			✓						✓	✓
TAXI BUS										
AAHPIA										

AAPEL

(Association d'Aide à la Personne, à son Environnement et à ses Loisirs)

119, avenue de Montbron

16340 ISLE D'ESPAGNAC

☎ 05.45.38.13.13

ADAPA

(Association d'Aide à Domicile)

47, rue Abbé Rousselot- BP 1022

16001 ANGOULEME Cedex

☎ 05.45.95.29.23

Fax 05.45.94.77.15

APAD

(Association d'aide Polyvalente A Domicile)

2, rue des Trois Fours

16000 ANGOULEME

☎ 05.45.95.60.69

*Service pour le Vie Autonome

	AIDE	
	Amélioration du logement	à domicile
ComAga et Pact Arim	✓	
Conseil Général (APA)	✓	
CRAMCO et ADAPA		
DDASS et SVA*		

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Centre commercial Boulevard Léon Blum

16800 SOY AUX

☎ 05.45.65.25.25

TAXI B

☎ 05.4



AIDE A L'ENVIRONNEMENT			AIDE A LA MOBILITÉ				AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES
Voyage d'été	Bricolage Petits travaux	Evacuation d'encom- brants	Accompagnement dans les déplacements	Cartes de transport	Transport à la demande	Service Handibus	Constitution de dossier Remplissage de formulaire Rédaction de courrier Médiation avec une administration
✓	✓	✓	✓				✓
			✓				✓
			✓				✓
			✓				✓
✓	✓	✓		✓			✓
✓	✓	✓	✓				✓
					✓		
						✓	

FINANCIERE	
Aide domicile	Accès à l'autonomie de la personne handicapée
✓	
	✓

US
45.65.25.25

PROXIMITE
7, avenue du Général de Gaulle
16800 - SOYAUX
☎ 05.45.68.44.70

AMFAD

(Aide aux Mères et aux Familles A Domicile)
14, rue Babaud-Larivière
16000 ANGOULEME
☎ 05.45.95.21.61
Fax 05.45.94.65.27

ARU

(Association Régie Urbaine)
Centre d'activité Le Corsaire
Rue Jean Verrazano
16000 ANGOULEME
☎ 05.45.91.05.73
Fax 05.45.91.23.54

AAHPIA

(Association d'Aide aux personnes
Handicapées, Personnes Isolées et Agées)
115, route de Vars
16160 GOND PONTouvre
☎ 05 45 95 74 22

Aides financières visant au maintien à domicile des personnes âgées

» Aide à l'amélioration du logement

- La **Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême** missionne le **Pact-Arim** pour la mise en œuvre de cette aide :

- en permettant aux personnes ayant des ressources modestes de faire réaliser les travaux indispensables à leur maintien à domicile,

- en incitant les propriétaires à réaliser des travaux d'adaptation de leur logement locatif. Cette aide financière (« subvention ») est octroyée en fonction des ressources de la personne ou du couple à qui sont destinés les travaux.

- Créé en partenariat avec la **CRAMCO**, le service d'aide à l'amélioration de l'habitat, piloté par **l'ADAPA** s'adresse à toute personne, résidant en Charente, retraitée à titre principal du régime général, propriétaire ou locataire. L'aide financière accordée dépend des revenus et du niveau de dépendance de la personne.

L'ADAPA vous accompagnera dans toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier et dans le suivi des travaux.

PACT-ARIM

(Protection Amélioration Conservation et Transformation de l'habitat - Association de Restauration Immobilière).

L'objectif de cette association est d'améliorer les conditions de logement des habitants du département de la Charente, occupés par leur propriétaire ou à usage locatif.

Renseignements :

*PACT-ARIM de la Charente - 45, rue du Sauvage
16000 ANGOULEME - 05 45 95 62 02*

» L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Servie par le département, **l'APA** est une prestation en nature affectée à une personne âgée en perte d'autonomie pour l'achat de biens et de services définis par un **PLAN d'AIDE personnalisé** élaboré par une équipe médico-sociale chargée d'évaluer le degré de perte d'autonomie du demandeur. L'APA peut être versée directement au bénéficiaire ou aux structures professionnelles (services d'aides à domicile, établissement...) mettant en œuvre ce plan d'aide.

Renseignements : CCAS de Soyaux

Aides financières garantissant le droit d'accès à l'autonomie de la personne handicapée

● Site pour la Vie Autonome (SVA)

Dispositif multi partenarial piloté par la DDASS, en direction des personnes en situation de handicap, le site pour la vie autonome permet d'apporter des aides techniques ou financières destinées à une aide matérielle à l'autonomie quotidienne, professionnelle ou scolaire.

Renseignements : CCAS de Soyaux - Point relais
« Site pour la Vie Autonome ».

Formules d'intervention pratiquées par certaines associations :

● Le service prestataire :

L'association est l'employeur et propose ses services à l'adhérent pour des travaux réguliers ou ponctuels

● Le service mandataire :

L'adhérent est employeur et l'association, mandatée, se charge de toutes les formalités administratives (feuilles de salaires, déclaration URSSAF, ...) AIDES et SERVICES A DOMICILE



JUILLET

- 18 - 20 H 30 - 5^e ANNIVERSAIRE**
du jumelage Soyaux / Ivancice - Dîner dansant
25 € - Comité de jumelage - Espace H. Matisse.
- 9 - 20 H 30 - CONCERT** Association Solidarité Mahoraise
de la Charente
10 € - Espace H. Matisse.
- 14 - FEU D'ARTIFICE** - Stade Pierre Fournier
- 28 - 20 H 30 - GUINGUETTE MOBILE*** - Gratuit

AOÛT



2 - FOLKLORE - 21 H - Espace H. Matisse.
Troupe « NAMSADANG BAUDEOGI PUNGMUL » de la ville d'ANSEONG - COREE DU SUD
5 €, - de 15 ans gratuit
Spectacle traditionnel alliant danses, musiques populaires et art du cirque autour de deux thèmes majeurs : la guerre et la nature, présenté par des artistes provenant des plus grandes écoles coréennes dans un vertige de couleurs et de soie... un délice !

4 ET 11 - 20 H 30 - GUINGUETTE MOBILE* - Gratuit

18 - FOLKLORE - 21 H - Espace H. Matisse
Compagnie de danses populaires « DANZAMERICA »
De MONTEVIDEO - URUGUAY
5 €, - de 15 ans gratuit

Une trentaine d'artistes, de danseurs, de chanteurs et de musiciens présentant un spectacle mêlant le folklore pur de l'Uruguay et des expressions populaires vivantes autour d'un programme décrivant trois grandes époques de la vie uruguayenne : la naissance (1811), la fin du siècle à la campagne (1900) et le tango d'Arrabol.



27 - 20 H 30 -SOIRÉE DANSANTE - Association "la Pirogue"
10 € - Espace H. Matisse

SEPTEMBRE

- 9 - 20 H 30 - CONCERT** « Samantha Ferrando Quartet »*
Gratuit - Espace H. Matisse.
- 17 ET 18 - JOURNÉES DU PATRIMOINE *** Eglise St Matthieu
18 : CONCERT de musique classique - gratuit.
- 23 à 21 H - SPECTACLE DE HIP HOP*** - Association Skydancers
Espace H. Matisse.
- 24 - 21 H - CONCERT MUSICAL*** - Association Hop'Sessions
Espace H. Matisse.



ZOOM sur...

LA GUINGUETTE MOBILE

L'association **Anis Trio** et son festival itinérant de **concerts**, contes et récitals, avec sa toile à grosses rayures rouges et jaunes, s'arrêtent encore cet été à Soyaux, à la **fontaine Charlemagne** (ou à l'espace **Henri Matisse** en cas de pluie)

28 JUILLET :

« LE BARBERSHOP QUARTET »

Bruno BUIJTENHUIJS, Bertrand ANTIGNY, Marie-Cécile HERAUD et Isabelle DRAULT vous feront découvrir les mélodies américaines d'antan en y ajoutant pastiches et créations humoristiques en français.

4 AOÛT :

Cécile BERGAME et ses « *papotages nocturnes* » :

un méli-mélo de contes pour « refaire le monde » le temps d'un soir.

11 AOÛT :

Robert SANTIAGO et son orchestre

Avec ce quartet composé d'un accordéoniste-chanteur, d'un pianiste, d'un contrebassiste et d'un percussionniste, vous embarquerez pour un voyage sonore sur le continent sud-américain : cha-cha, mambos, boléros, valse, rumba, forro, vallenato et bomba...



Dates à retenir

● **du 22 au 26 juin** : Les Sarabandes des Bouchauds
No one is innocent, Sustraiia, Tri Yann, Luke, Paris
Combo, Bernard Lavilliers...

Infos : La Palène (05 45 96 80 38)

● **1^{er}, 2 et 3 juillet** : Les Eurockéennes de Belfort
Louise Attaque, Garbage, Cali, Mastodon...

Infos : www.eurockeenes.fr

● **du 12 au 17 juillet** - Les Francofolies de La Rochelle
Mano solo, Paris Combo, Pink Martini, Calogero, La Rue
Kétanou, Sinsémilia, Vincent Delerm, Mickey 3D, Kent,
Arno, Lokua Kanza, Dolly, Louis Bertignac, Gérald de
Palmas

Infos : www.francofolies.fr

● **du 22 au 24 juillet** :

Le festival des vieilles
Charrues de Carhaix (29)

Jeanne Cherhal, Luke,

Mickey 3D,

Louis Bertignac,

Bernard Lavilliers,

Rachid Taha...

Infos :

www.vieillescharrues.asso.f



Avis aux Propriétaires

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes recherche des offres de logements de particuliers pour satisfaire la demande des jeunes étudiants, stagiaires ou salariés sur l'agglomération d'Angoulême (Comaga). Elles seront diffusées sur leur site internet (www.clljangoulême.org) et dans leurs locaux.

Contact : Nadine BRUN 505 45 37 07 40

CLLAJ - Espace Franquin

La marine nationale recrute...

et propose plus de 4000 formations/emplois dans de nombreux domaines à des jeunes (filles et garçons) âgés de 17 à 24 ans.

Renseignements :

Bureau d'information sur les carrières de la Marine

105, bd du Grand Cerf - BP 404

86010 POITIERS Cedex

Tél. : 05 49 61 02 02

<http://www.marinerecrute.gouv.fr>

mail:

biem.poitiers@recrutement.marine.defense.gouv.fr

Pour occuper son temps libre à plusieurs, le Pass'Loisirs, c'est plus sympa !

Un chèque contre une activité à plusieurs...
...un guide d'activités variées :
une aide pour accéder aux loisirs ensemble.

Bientôt disponible (en septembre 2005), le Pass'Loisirs s'adressera à tous les jeunes sojalldiciens scolarisés en 3^{ème} (à Soyaux ou à l'extérieur).

► Propriété d'une seule personne, le Pass'Loisirs devra être utilisé à trois (parents, frères ou sœurs, amie(s), auprès d'organismes prestataires (cinéma, piscine, CSCS Flep, clubs sportifs...)

ATTENTION !

- Le Pass'Loisirs ne pourra être échangé contre de l'argent.
- Si le coût de l'activité est inférieur au montant du chèque, vous ne percevrez pas la différence.
- Si le coût de l'activité est supérieur au montant du chèque, vous devrez compléter avec vos «deniers»

Renseignements :

Pôle Education Temps Libre - 05 45 97 83 70



Le conseil Municipal des Jeunes vous informe...

BILAN Opération ville propre

Toujours aussi soucieux de leur environnement, les jeunes élus du Conseil Municipal, accompagnés de volontaires et de parents, ont procédé à **L'OPERATION VILLE PROPRE** samedi 19 mars dernier sur le site de Recoux

Bilan : deux tonnes de bouteilles de bière, 4m3 de déchets non recyclables, 600 pneus de voitures et une benne de 200 m3 de pneus de poids lourds (c'est-à-dire un total de plus de 850 pneus!). Savez vous que selon le code pénal, tout dépôt sauvage est passible d'une amende de 150 e ?

Programme : sensibilisation et conseils délivrés par Vincent SCAMPS de la COMAGA, ramassage et tri, pique-nique, jeux éducatifs...fous-rires, goûter, cadeaux surprises.

Propos recueillis :

- « *La participation à cette opération est une bonne immersion, nous les avons sensibilisés sur le devenir des déchets, le coût de leur recyclage et sur les habitudes à adopter pour en produire moins au quotidien* » Vincent SCAMPS, animateur du service environnement de la COMAGA et fidèle compagnon des jeunes depuis 3 ans.
- « *Les poubelles, ça existe !* » Olivier, 9 ans 1/2, (commission environnement - aménagement).
- « *Habitants de Soyaux ! Faites un peu plus attention à notre ville ! Nous aimerions vivre sur une commune propre !* » Floriane, 10 ans 1/2, (commission environnement - aménagement).
- « *Il y avait beaucoup de pneus. Les gens doivent faire attention car nous, ça nous pourrit la vie. Maintenant que nous les avons ramassés, il y aura un grillage de posé. Nous savons qu'il y aura d'autres dépôts sauvages tant que les personnes ne seront pas respectueuses envers la nature* ». Alexis, 10 ans, (commission environnement - aménagement).

Le mot de la fin :

« *Tant que les gens n'auront pas pris conscience de la pollution de leur environnement, nous ne laisserons pas une belle planète à la prochaine génération* » Une maman, 40 ans.

Le Conseil Municipal des Jeunes remercie toutes les personnes qui ont participé à ce mouvement environnemental !

BILAN Exposition Nutrition

Le 23 mars dernier, le Conseil Municipal des Jeunes et les résidents du Foyer Soleil, entourés de professionnels de la santé tels que l'A.S.Pro.S., la CPAM et le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé) ont présenté leurs travaux sur l'importance de l'équilibre alimentaire devant une soixantaine de personnes.

Le public, très intéressé, a visité les différents stands présentant :

- des panneaux d'exposition sur les différents repas, savoir faire ses courses, les réserves, les petits trucs « diététiques », l'alimentation du sportif, le surpoids (comment le combattre), l'alimentation de la femme en fonction de son âge, les maladies liées à l'alimentation ;
- une vidéo sur le pain;
- des tests et simulation sur ordinateur de votre alimentation idéale.

L'après midi s'est terminé autour d'un goûter équilibré... et savoureux !

Quelques mots qui en disent plus :

- Mme CHAUVIN, résidente au Foyer Soleil :
« *Une exposition bien fournie et captivante ; La foule était fluide et se renseignait aux différents stands. C'était une expo avec un thème intéressant pour tous. Cela m'intéresserait de renouveler l'opération avec un autre thème* ».
- Yohann et Hélène, jeunes conseillers municipaux :
« *Nous voulions travailler en commun. La nutrition nous a paru un thème intéressant et nous sommes contents de voir beaucoup de monde aujourd'hui* ».
- Mme CARRE, résidente au Foyer Soleil :
« *Le travail fourni était intéressant, l'expo était bien présentée* ».

Bravo aux résidents du Foyer Soleil et au C.M.J. !
Merci à tous les participants.



Plus d'infos : www.soyaux.fr (Vie municipale - Conseil Municipal des Jeunes)



5 QUESTIONS à Robert PEYNAUD

Président du Club de
Pétanque de Soyaux

FICHE D'IDENTITÉ :

- 1ÈRE LICENCE EN 1970
- PRÉSIDENT DU CLUB DE PÉTANQUE DEPUIS LE 18/12/74
- PRÉSIDENT DES JARDINS FAMILIAUX

TITRES :

- 1985 : LETTRE DE FÉLICITATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- 🏆 MÉDAILLE DE BRONZE, D'ARGENT ET D'OR DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE
- MÉRITE NATIONAL ET « COCHONNET D'OR »
(PLUS HAUTE DISTINCTION REMISE PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL)
- 🏆 2003 : MÉDAILLE D'ARGENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

» M. PEYNAUD, quelles étaient vos motivations il y a 30 ans lorsque vous avez créé cette association ?

J'ai pris ma première licence à St Georges en Charente Maritime vers 1970 parce que je jouais seulement pendant les vacances.

Puis je me suis inscrit au « Stop Pétanque », route de Montbron à Angoulême, sous la présidence de M. RENO. Après son décès, certains joueurs (MM DENAUD, TISSAU, GAMIN, CACHOIR, André et Jacques VERGNAUD, SOULET, BEAUVAIS, COURTAUD) et moi-même avons créé un club à Soyaux en 1974.

» Quels sont pour vous les plus grands moments vécus par votre association durant ces 30 années ?

SUR LE PLAN SPORTIF :

- En 1998, Jean-Pierre MERIC et Pierre DELAVALLADE remportent le 2ème concours de la Ville de Poitiers;
- Catherine TINAUD, Patricia CACHOIR, Christine PLATON, Melle MEERSCHAERT, Corinne MAINDRON et Françoise BERIGAUD : championnes des Charentes et championnes de ligue à trois reprises;
- chez les cadets : une triplette championne de Charente;

- Eric PEYNAUD, MM. MACON, père et fils : champions à la provençale;
- Jean BERIGAUD, Pierre MEERSCHAERT et Jacques GAUD : finalistes du championnat Charente vétérans;
- Sport et territoire, organisé par la Région.

SUR LE PLAN PERSONNEL :

L'établissement et le maintien de solides relations d'amitié entre adhérents.

» Quelles sont les qualités que doit posséder un joueur ou une joueuse de pétanque ?

Le « fair-play » (savoir gagner, mais savoir perdre) et la convivialité.

» Avez-vous des souhaits particuliers pour l'avenir de votre association ?

J'aimerais voir beaucoup plus de jeunes s'inscrire dans l'association. La licence est offerte mais la pétanque semble peu les attirer !

» Avez-vous un secret pour expliquer vos 30 ans de présidence ?

Oui. Un mélange de souplesse et de justesse, un bureau compétent, des bénévoles toujours disponibles dès que l'association a besoin d'organiser des concours ou des manifestations.

Si vous souhaitez rejoindre le club de pétanque, adressez-vous à : M. GAUDY : 05 45 92 66 78 ou M. PEYNAUD : 06 71 98 27 15



Un renseignement sur une association...

MAIRIE DE SOYAux

Pôle Education et Temps libre
Service culture et associations
Centre commercial - Boulevard Léon Blum
BP n°4 - 16800 SOYAux
du lundi au vendredi 9h 12h30 - 13h 17h
Tel : 05 45 97 41 56

www.soyaux.fr (Sport-Assos)

Au jeu du « ni OUI, ni NON », il n'aurait pas été facile de gagner ces derniers mois, traité de la Constitution Européenne oblige. Mais ne nous plaignons pas, jamais un référendum n'a provoqué autant de discussions, de débats ou de confrontations parfois sévères. Sur ce sujet très complexe, nos élites politiques ont « mouillé la chemise », abandonnant pour l'occasion le traditionnel clivage « gauche-droite ».

Cette période a, bien entendu, fait le bonheur des instituts de sondage et pour nous aider à comprendre, ils ont inventé le **oui** de gauche bien différend du **non** de droite qui, bien sûr, s'opposait au **non** de gauche lui-même contraire au **oui** de droite. Vous avez suivi ?

Plus sérieusement, le vote du 29 mai n'est pas en soi un aboutissement. Bien au contraire, il marque le début, quel que soit le résultat, d'un nouveau et certainement long combat pour la construction européenne. Mais pas n'importe quelle Europe, une Europe sociale, un espace démocratique qui doit mieux protéger et défendre ses citoyens.

Et pour cela, je dis, avant même de connaître le résultat du vote, qu'il faudra lutter pour faire modifier ce traité (ou celui existant), afin de le rendre conforme aux aspirations du peuple français.

Je crois à l'avenir de l'Europe, mais je n'aime pas ce traité.

Claude FORT

N'hésitez pas à nous donner votre avis.

Adresse : Antornac – 16800 Soyaux. Tel : 06.08.72.91.23. e-mail : antornac.c.fort@wanadoo.fr

D.O.A : c'est Oui

Le Document d'Orientation et d'Aménagement, qui a pour rôle de définir les grands principes d'aménagement des secteurs de la commune appelés à connaître une évolution importante, a été présenté à la commission qui travaille sur le futur Plan Local d'Urbanisme.

Le cabinet d'études EREA, dans le cadre de la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, a donc présenté ce projet fin avril, après avoir établi un diagnostic complet de la commune.

Ce document ne prend pas assez en compte l'impact, forcément important, du tracé de la rocade Est et se montre plutôt discret sur les liaisons à créer pour relier les quartiers. Mais ce document n'a pas encore été soumis à discussion. Les élus de l'opposition ne manqueront pas de donner leur avis et vous tiendront informés.

BUDGET : c'est Non

Le budget primitif 2005 a été adopté contre l'avis des élus de l'opposition.

Car une fois encore, ce budget ne nous donne pas beaucoup de signe de sincérité. Nous souhaitons que ce document ne soit pas un simple montage financier, mais qu'il soit le véritable reflet de la politique municipale.

En un mot, nous demandons que les réalisations soient plus proches des intentions.

Fermetures des classes : c'est Non

La **forte mobilisation** des enseignants des écoles de la commune, toutes classes confondues, des associations de parents d'élèves, des parents eux-mêmes et des élus, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, s'est **révélée payante**.

L'Inspection d'Académie a revu sa copie. La commission du comité technique paritaire départemental a décidé de ne pas donner suite au projet de fermeture de deux classes, l'une à Célestin Freinet et l'autre à Jean Monnet, situées toutes les deux en Zone d'Education Prioritaire (ZEP).

Bravo à tous.

O.R.U : c'est Oui

C'est oui pour la première tranche.

Les travaux sont en effet presque terminés.

Mais après ? L'avenir de ce projet pourtant très médiatisé, nous inquiète un peu, pour 3 raisons :

- 1/ Les dépenses concernant cette première tranche n'ont pas été maîtrisées.
- 2/ La participation de l'Etat risque de s'effondrer, ce projet ne comportant pas de démolition.
- 3/ La commune devra-t-elle lourdement emprunter pour finir ce projet et dans cette hypothèse, que vont devenir nos impôts ?

Groupement d'employeurs O.ME.GA, des médiateurs à votre service



Créé en 1998, le groupement d'employeurs O.ME.GA (Objectif MEdiation du Grand Angoulême) réunit l'ensemble des municipalités de l'agglomération qui ont souhaité se doter d'un dispositif de médiation sociale.

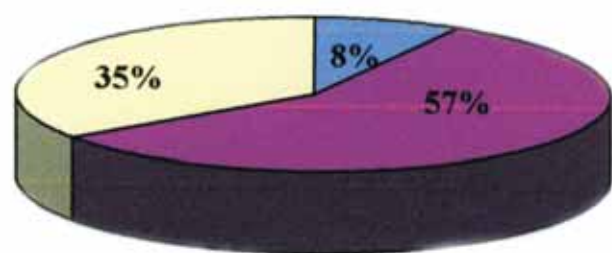
Par leurs actions de médiation et de prévention, les Agents Locaux de Médiation Sociale (ALMS) permettent une meilleure prise en compte des attentes et des préoccupations des habitants.

MISSIONS :

- APAISER LES TENSIONS ENTRE LES HABITANTS PAR UN ARRANGEMENT À L'AMIABLE DANS LES CONFLITS DE VOISINAGE (NUISANCES SONORES, OLFACTIVES,...)
- FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS, AU LOGEMENT, À LA SANTÉ, AU TRAVAIL
- SIGNALER LES DÉGRADATIONS
- ÉCOUTER ET SOUTENIR

Intervenant sur l'ensemble de votre commune, ils peuvent être directement sollicités par les habitants, les associations,...

2004 - Répartition des interventions (682)



- Accompagnement (51)
- Gestion de conflits (392)
- Présence rassurante, signalement de dégradations (239)

Ils se tiennent à votre disposition :

- au : 06 11 97 27 93 ou au : 05 45 97 66 66
- dans leur local : 2, rue A. Gide
(face à la crèche « Les p'tits loups »).

La ville de Soyaux a engagé une procédure de reprise de CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON, dans les carrés C-K-E, M-S et L, dans le cimetière du Bourg (partie ancienne). Toute personne susceptible de donner des renseignements sur ces concessions est invitée à contacter la mairie.

Quelques réponses à vos questions...de jardinage

● Les arbres, arbustes et arbrisseaux de moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantés à 0,50 mètres du terrain de votre voisin et ceux de plus de 2 mètres de haut, à 2 mètres de la limite séparative.

Votre voisin peut vous contraindre à tailler les branches des végétaux empiétant sur sa propriété. Cependant il a le droit de couper les ronces et les racines qui avancent sur son terrain.

● Tout travail de bricolage ou de jardinage - effectué par un particulier - à l'aide d'appareils à moteur est autorisé par arrêté préfectoral :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
en semaine,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h
le samedi,
- de 10h à 12h
le dimanche et les jours fériés.

Les permanences juridiques du trimestre

mercredi 13 juillet et 14 septembre 2005
au CIDOC

CENTRE COMMERCIAL DU CHAMP DE MANŒUVRE
BOULEVARD L. BLUM

à partir de 16h00 et sans rendez-vous.

Attention ! pas de consultation en août.

Plus d'infos sur les permanences : www.soyaux.fr

(Vie pratique - Permanences gratuites)

Recensement militaire

Vous avez 16 ans et vous êtes né(e) en juillet, août ou septembre 1989 : pensez à vous présenter à la Mairie de votre domicile muni(e) du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité française pour recevoir votre attestation de recensement, indispensable pour les examens, concours et permis de conduire.

Les jeunes gens nés avant cette période et non recensés doivent régulariser leur situation auprès de la Mairie.